



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 03/04/2023

ID : 077-217701226-20230403-2023_95C-AR

S²LO

DECISION n° 2023 / 95 - C

ALIENATION DE BIENS INSCRITS A L'INVENTAIRE DE LA COMMUNE : VEHICULES BENNE IVECO 338-ALR-77, RENAULT TWINGO 574-BNB-77, RENAULT KANGOO AA-134-KF ET RENAULT MASTER AM-249-XQ.

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L 2122-22,

VU la délibération n°1 du 21 septembre 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire pour l'ensemble des attributions énoncées dans les alinéas 1 à 29 de l'article L 2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que cette délégation inclut notamment :

De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 euros,

CONSIDERANT que les véhicules de marque IVECO BENNE de 1993 immatriculé 338-ALR-77, RENAULT TWINGO de 1997 immatriculé 574-BNB-77, RENAULT KANGOO de 2009 immatriculé AA-134-KF et RENAULT MASTER de 2010 immatriculé AM-249-XQ, ne sont plus utilisés par les services communaux, et qu'il convient donc de les vendre.

DECIDE

ARTICLE 1 : Le Maire de Combs-la-Ville décide de vendre les biens suivants : IVECO BENNE de 1993 immatriculé 338-ALR-77, RENAULT TWINGO de 1997 immatriculé 574-BNB-77, RENAULT KANGOO de 2009 immatriculé AA-134-KF et RENAULT MASTER de 2010 immatriculé AM-249-XQ, à MSG sis 1 rue Henri Clause, à BOBIGNY (93000) pour un montant total de 2.583,33 € HT et 3.100€ TTC pour les 4 véhicules. La valeur nette comptable des biens est de 0,00€ pour chaque véhicule.

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise au Préfet de Seine-et-Marne et publiée dans les formes légales.

ARTICLE 3 :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Fait à Combs-la-Ville, le

03 Avril 2023

Le Maire
Guy GEOFFROY

